



Présentation de la SEGPA

La SEGPA est **une structure spécialisée du collège** offrant un **enseignement adapté en milieu ordinaire** à des élèves de la 6e à la 3e (cursus complet) présentant des **besoins éducatifs particuliers**.

La scolarité des élèves de SEGPA s'inscrit dans la réforme du collège.

Les élèves de SEGPA bénéficient comme tous les collégiens, d'enseignements qui s'appuient sur les programmes du collège cycle 3 et 4, de la mise en oeuvre des parcours et de l'Accompagnement Personnalisé (AP).

De ce fait, ils participent à la vie de l'établissement et aux activités communes du collège : centre de documentation et d'information (CDI), clubs, foyer socio-éducatif, association sportive, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, travaux des délégués, voyages scolaires...

Dans la mesure du possible, les classes n'excèdent pas 16 élèves.

Les élèves de SEGPA bénéficient d'une scolarisation inclusive à travers :

- des enseignements au sein de la structure SEGPA,
- des enseignements partagés avec les autres classes du collège,
- l'élaboration et le partage de projets communs à tous les collégiens : projets culturels, sorties, voyage..

LA SEGPA : un parcours individualisé.

Cela se traduit par :

- un repérage des potentialités de l'élève
- une analyse des difficultés rencontrées par l'élève
- une adaptation des enseignements
- un suivi personnalisé et évolutif dans le temps

Les élèves de SEGPA reçoivent :

- > une formation générale assurée par
- des professeurs des écoles spécialisés,
- des professeurs de collège.

> à partir de la 4e, ces enseignements sont proposés aux élèves au sein des plateaux techniques de la SEGPA et de son réseau, afin de leur permettre de :

- découvrir des milieux professionnels et les formations qui s'y rapportent,
- développer leurs potentiels.

Les stages en milieux professionnels (2 fois une semaine en 4e, 2 fois 2 semaines en 3e avec possibilité d'un stage supplémentaire), les visites de lycées professionnels, de Centres de Formation d'Apprentis (CFA), de salons des métiers... permettent d'explorer 5 champs professionnels :

- > Espace Rural et Environnement
- > Habitat (Atelier de notre établissement)
- > Hygiène Alimentation Services (Atelier de notre établissement)
- > Production Industrielle
- > Vente Distribution Magasinage

Quels diplômes les élèves de SEGPA peuvent -ils obtenir à l'issue de leur scolarité au collège ?

- > le Certificat de Formation Générale (CFG)
- > le Diplôme National du Brevet professionnel (DNB pro)
- > l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)
- > l'Attestation prévention et secours civiques de niveau 1
- > des attestations de compétences numériques



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.